



EXTRAIT du REGISTRE

des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de Frontignan

Affiché le 04/08/20

Retiré le

MAIRIE DE FRONTIGNAN

L'AN DEUX MILLE VINGT
LE 29 JUILLET A 18 HEURES 30

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, REGULIEREMENT CONVOQUE LE 23 JUILLET 2020, S'EST REUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, SALLE DE L'AIRE A FRONTIGNAN EN SESSION ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL ARROUY, MAIRE.

PRESENTS : Michel ARROUY, Claudie MINGUEZ, Youcef EL AMRI, Valérie MAILLARD, Oliver LAURENT, Caroline SUNE, Georges MOUREAUX, Caroline SALA, Eric BRINGUIER, Renée DURANTON-PORTELLI, Jean-Louis MOLTO (adjoints) - Kelvine GOUVENAYRE, Loïc LINARES, Nathalie GLAUDE, Max SAVY, Frédéric ALOY, Sophie CWICK, Fabien NEBOT, Chantal CARRION, Patrick BOURMOND, Isabel VILAVERDE-FIUZA, Jean-Louis BONNERIC, Nancy SUBITANI, David JARDON, Yannick COQUERY, Jean-Louis PATRY, Béatrice BUJ, Gérard PRATO, Claude COMBES, Guilaine TOUZELLIER, Gilles ARDINAT, Marie-France BRITTO, Olivier RONGIER (conseillers municipaux).

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : Georges FORNER (procuration Claudie MINGUEZ) ; Dominique PATTE (procuration à Gérard PRATO)

OBJET : Finances : Débat d'orientation budgétaire 2020 – Budget annexe du port de plaisance de la Ville.

N/REF : MA/DB/DDA/FAA - N°2020-217.

Pour permettre au débat d'orientation budgétaire de s'instaurer, M. Jean-Louis Molto indique qu'il sera d'abord procédé à une analyse rapide des masses budgétaires relatives à la gestion 2019 du budget annexe du port de plaisance.

I – ANALYSE DE LA GESTION 2019 :

I – 1 -SECTION D'EXPLOITATION :

Montant du budget primitif	1 710 791 €
Montant des recettes réalisées dans l'exercice	1 682 924 €
Montant des dépenses réalisées dans l'exercice	1 525 283 €
Résultat net pour l'exercice 2019	-804 €
Résultat cumulé avec reprise du solde antérieur	157 641 €

I – 2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Montant du budget primitif	2 036 156 €
Montant des recettes réalisées dans l'exercice	309 543 €
Montant des dépenses réalisées dans l'exercice	101 387 €
Résultat net pour l'exercice 2019	16 953 €
Résultat cumulé avec reprise du solde antérieur	208 156 €

Accusé de réception en préfecture
034-213401086-20200729-DELIB-2020-217-
DE
Date de télétransmission : 04/08/2020
Date de réception préfecture : 04/08/2020

Résultat global de la gestion 2019 sans reprise des soldes antérieurs	
Exploitation	-804 €
Investissement	16 953 €
TOTAL	16 149 €
Résultat global de la gestion 2019 avec reprise des soldes antérieurs	
Exploitation	157 641 €
Investissement	208 156 €
TOTAL	365 797 €

Fort de ces éléments, le conseil municipal peut dégager des perspectives pour 2020.

II - PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2020 POUR LE PORT DE PLAISANCE

Il ne sera pas rappelé le contexte national dans lequel évoluent les collectivités avec la crise sanitaire du COVID 19 dont les effets en matière de ralentissement économique pourraient se ressentir sur l'activité de la plaisance.

Toutefois, la bonne gestion technique et financière de cet équipement portuaire permet d'engager le développement et la modernisation du port afin de répondre aux attentes des plaisanciers.

Le projet de modernisation et de restructuration du port a pour objectif d'une part, d'augmenter sa capacité d'accueil en proposant une centaine de postes d'accostage supplémentaires, et d'autre part, de proposer des services de qualité en tenant compte des attentes et comportements des clientèles touristiques. A ce jour, le port fait face à un manque chronique de postes d'accostages disponibles, se traduisant par des listes d'attentes importantes et fiables, pour laquelle on comptabilise environ 320 renouvellements en 2019.

A ce jour, toutes les études sont terminées et validées. Le projet est finalisé et a obtenu le 8 juin 2020 du Préfet de l'Hérault les autorisations réglementaires préalables, ce qui a permis d'engager la phase de consultation des entreprises qui seront chargées de réaliser les travaux. Il permettra de répondre à la fois aux besoins en postes d'accostages mais également à la demande de services nouveaux de la part des utilisateurs.

Le coût total prévisionnel de ces travaux, tel qu'estimé à ce jour hors études, s'élèvera à environ 4.980.000 € TTC (tranche ferme et tranches optionnelles comprises). Les subventions prévues seront de l'ordre de 950 000 € principalement par le département et la région. L'investissement sera réalisé sous forme d'AP/CP et les travaux seront réalisés sur plusieurs exercices de 2020 à 2023.

La présence massive de la *Pina nobilis* dans les bassins du port a retardé le lancement des travaux et a conduit la régie Frontignan Plaisance à présenter un dossier de demande de dérogation à espèces protégées auprès du Conseil National de la Protection de la Nature et à prévoir ainsi des mesures compensatoires consistant à déplacer 16 individus impactés directement par les travaux et assurer leurs suivis scientifiques pendant les 10 années qui suivent.

Ces travaux se concrétiseront dans un premier temps par l'aménagement de l'avant-port et la création d'une cinquantaine de postes d'accostages dédiés aux escales et aux acteurs professionnels du nautisme locaux, puis, par le dragage des bassins du port afin de retrouver les profondeurs nécessaires à la navigation en toute sécurité et, enfin, par le réaménagement des bassins et le remplacement des pontons vieillissant pour augmenter la capacité du port de 100 postes d'accostage environ.

Ces travaux seront complétés, dans un second temps, par l'affermissement des tranches optionnelles : l'aménagement de sanitaires à destination des plaisanciers et l'aménagement d'un système de liaison entre les deux rives du port de plaisance.

Au regard des prescriptions résultant des autorisations réglementaires obtenues, les travaux débuteront à l'automne 2020 avec des périodes imposées par les services de l'Etat (de janvier à avril et d'octobre à décembre).

La traduction de ce projet se retrouve dans la section d'investissement du débat d'orientation budgétaire 2020.

SECTION D'EXPLOITATION :

RECETTES		
CHAPITRE 70	Travaux, prestations de service, vente de marchandises et locations	1 417 150 €
CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	10 000 €
CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	20 300 €
CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	75 000 €
CHAPITRE 002	Excédents antérieurs reportés	157 641 €
CHAPITRE 042	Opérations entre sections (quote-part des subventions d'investissement virée)	18 700 €
CHAPITRE 013	Atténuation de charges	12 000 €
TOTAL PROVISoire		1 710 791 €
DEPENSES		
CHAPITRE 011	Charges à caractère général (dont CET et taxes foncières)	844 291 €
CHAPITRE 012	Charges de personnel	605 000 €
CHAPITRE 65	Autres charges courantes	15 000 €
CHAPITRE 66	Charges financières	6 500 €
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	62 000 €
CHAPITRE 69	Impôts sur les bénéfices	50 000 €
CHAPITRE 023	Virement à la section d'investissement	28 000 €
CHAPITRE 042	Amortissements des immobilisations (opérations d'ordre entre section)	100 000 €
TOTAL PROVISoire		1 710 791 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (avec reports) :

RECETTES		
CHAPITRE 001	Excédent antérieur reporté	208 156 €
CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	28 000 €
CHAPITRE 040	Amortissements des immobilisations (opérations d'ordre entre section)	100 000 €
CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilés	1 700 000 €
TOTAL PROVISoire		2 036 156 €

DEPENSES		
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre entre sections (quote-part des subventions d'investissement)	18 700 €
CHAPITRE 16	Emprunts	12 000 €
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	137 100 €
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	1 868 356 €
TOTAL PROVISoire		2 036 156 €

Telles sont les orientations budgétaires 2020 arrêtées à ce jour par l'exécutif et mises en débat. A l'issue de celui-ci, il sera proposé au conseil municipal de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 et de l'existence de ce rapport.

M. le maire ouvre le débat.

M le maire rappelle les nouvelles modalités de conclusion de ce débat, qui appelle un vote constatant la tenue du débat sur la base du rapport d'orientation budgétaire en proposant au conseil de prendre acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport exposé.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE RAPPORTEUR ENTENDU,**

- **PREND** acte de la tenue du débat sur la base du rapport exposé.

Abstention : 0

Contre : 0.

Pour : unanimité

Affiché le 04/08/20

Retiré le

MAIRIE DE FRONTIGNAN

Pour extrait conforme, Frontignan
Les jour, mois et an que dessus

Michel Arrouy
Maire



Accusé de réception en préfecture
034-213401086-20200729-DELIB-2020-217-
DE
Date de télétransmission : 04/08/2020
Date de réception préfecture : 04/08/2020